

Réf: Dossier 296089

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRICA GOLD SERVICE »

Siège Abidjan Abobo Dokui, 100m du Collège Victor  
Lobad, lot n°3014, ilot n°172, Section ND, Parcelle 01, 01  
BP 642 ABIDJAN 01, Lot 3014, Ilot 172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA GOLD SERVICE »

Objet : Exploitation minière.  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo Dokui, 100m du Collège Victor Lobad, lot n°3014, ilot n°172, Section ND, Parcelle 01, 01 BP 642 ABIDJAN 01, Lot 3014, Ilot 172

Dirigeant(s) M COULIBALY IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01337 du 18/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16169/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

